



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

A la suite de la promotion du titulaire, la Ville de Sion met au concours un poste de

coordinateur-trice jeunesse

auprès du service des sports, de la jeunesse et des loisirs

taux d'activité 100%

Missions principales

- Etre l'interlocuteur direct des jeunes pour la Ville;
- Coordonner et stimuler les diverses actions en faveur de la jeunesse;
- Assurer une information et une communication active vis à vis de la jeunesse;
- Promouvoir et soutenir les projets en faveur de la jeunesse;
- Veiller à la qualité des prestations et à la bonne gestion des institutions subventionnées.

Conditions d'engagement

- Etre au bénéfice d'un master en sciences humaines ou d'une formation jugée équivalente;
- Avoir une expérience du monde associatif et de l'animation auprès des jeunes;
- Etre en mesure d'être reconnu aussi bien par les jeunes que par les adultes;
- Etre apte à prendre des initiatives;
- Disposer de compétences en matière d'analyse, de gestion, d'organisation et d'administration;
- Justifier de très bonnes connaissances des outils informatiques courants.

Entrée en fonctions: 1^{er} septembre 2011 ou à convenir.

Domiciliation: avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Claude Donzé, chef du service des sports, de la jeunesse et des loisirs, au tél. 027 324 12 61.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «Coordinateur jeunesse» à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 31 mai 2011.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 17 mai 2011

L'ADMINISTRATION COMMUNALE